

**OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, professionnelles et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie D.

**PRÉ-REQUIS**

Tout conducteur titulaire du permis B répondant aux 3 conditions suivantes :

- 24 ans minimum ;
- Apte médicalement conformément au décret n° 2012-886 du 17 juillet 2012 relatif au contrôle médical de l'aptitude à la conduite ;
- Maîtriser le socle commun de connaissances et de compétences

**PROGRAMME DE LA FORMATION**

- Connaissances professionnelles et réglementaires en vue de la préparation aux interrogations écrites et orales de l'examen
- Contrôles et vérifications précédant le départ hors circulation  
Réalisation de manœuvres en marche arrière
- Contrôles et vérifications précédant le départ en circulation
- Circulation sur tous types de route en ayant les aptitudes techniques adaptées et un comportement permettant de circuler en toute sécurité, sans gêner, sans surprendre et sans être surpris

**PROFIL DES FORMATEURS**

Formateurs diplômés du BEPECASER (Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière) et détenteurs de la mention Poids-Lourds

**Personne à contacter au secrétariat :**  
Séverine DEXIDOUR - Laetitia MAROLLEAU

**Personne à contacter pour les apprenants en situation de handicap :** Vincent APARICI

**Nom du responsable pédagogique :** Olivier ESTEVE – Vincent APARICI

**DURÉE DE LA FORMATION :** 105 heures

**RYTHME DE LA FORMATION :** Tous les jours, 07h00 - 12h00 et 13h00 – 15h00 (33) – 08h00 – 12h00 et 13h00 – 16h00 (17)

**MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

- Salle équipée d'un ensemble multimédia
- Véhicule d'instruction conforme aux arrêtés du 23 avril 2012 et du 10 janvier 2013
- Aire de manœuvres
- 20 % d'apport théorique et 80 % de pratique sur véhicule

Lieu de la formation : MERIGNAC - ARTIGUES-PRES- BORDEAUX – BLANQUEFORT - ROCHEFORT

**MODALITE D'INSCRIPTIONS :**

- A notre accueil : 6 Avenue ARIANE – Immeuble W – 33700 MERIGNAC

**COÛT DE LA FORMATION :** 2085 € net de taxe

**MODALITES DE SUIVI DES STAGIAIRES :**

- Questionnaires de satisfaction,
- Évaluation en cours ou en fin de formation
- Enquête téléphonique réalisée à 3 et 6 mois après la fin de la formation pour connaître les suites de parcours des stagiaires

**PLAN ET MOYENS D'ACCES AU CENTRE DE FORMATION :**

- Possibilité accéder en bus réseau R'BUS
- Gare SNCF à proximité
- Voir plan accès au dos

**RESULTATS GLOBAUX ANNUELS :** 97%

**SUITES DE PARCOURS POSSIBLES :** La spécificité de cette formation ne nécessite pas d'enquêtes téléphoniques pour connaître le suivi du candidat après sa formation. (**Résultats des enquêtes réalisées à 3 et 6 mois après la formation**)

## PERMIS DE CONDUIRE D (105 H)

(Hors circulation + circulation)

Accueil, présentation de la formation, tour de table

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	<b>ACQUERIR LES CONNAISSANCES NECESSAIRES EN VUE DE LA PREPARATION A L'EPREUVE THEORIQUE GENERALE</b>	21h
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les différents panneaux</li> <li>- Signalisation routière</li> <li>- Intersections et priorités</li> <li>- Règles de circulation</li> <li>- Autoroutes</li> <li>- Tunnels et passages à niveau</li> <li>- Croisements-dépassements</li> <li>- Arrêts et stationnements</li> <li>- Visibilité – éclairage</li> <li>- Conduite pratique</li> <li>- Eco-conduite</li> <li>- Conduite pratique</li> <li>- Usagers vulnérables et partage de l'espace public</li> <li>- Prise de conscience des risques</li> <li>- Sanctions</li> </ul>	<b>MOYENS A PLANIFIER</b>  Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	<b>ACQUERIR LES CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES ET REGLEMENTAIRES EN VUE DE LA PREPARATION AUX INTERROGATIONS ECRITES ET ORALES DE L'EXAMEN</b>	Variable (*)
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les situations dégradées et accidents</li> <li>- Le conducteur</li> <li>- L'équipement des véhicules</li> <li>- La réglementation sociale européenne et française</li> <li>- Les règles du transport</li> <li>- Les masses et dimensions des véhicules</li> <li>- Les règles de circulation et signalisation spécifiques</li> <li>- La mécanique</li> <li>- La conduite dans des conditions atmosphériques difficiles</li> <li>- Le comportement en présence d'un accident</li> <li>- La conduite en montagne ou zones accidentées</li> <li>- Les gestes et postures, accident du travail</li> <li>- La responsabilité du conducteur en ce qui concerne le transport de passagers</li> <li>- Le dépassement</li> <li>- La dynamique du véhicule</li> <li>- L'alcool, médicaments, stupéfiants, fatigue et troubles du sommeil</li> <li>- L'éco-conduite et conduite citoyenne</li> <li>- Les angles morts, les porte-à-faux</li> <li>- Le comportement en tunnels et aux passages à niveau</li> <li>- Les systèmes de sécurité et d'aides à la conduite</li> </ul>	<b>MOYENS A PLANIFIER</b>  Véhicule d'instruction conforme aux arrêtés du 23 avril 2012 et du 10 janvier 2013  Aire d'évolution

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	<b>PROCEDER AUX CONTROLES ET VERIFICATIONS PRECEDANT LE DEPART ET REALISER DES MANŒUVRES EN MARCHÉ ARRIERE</b>	Variable (*)
I. Les contrôles et vérifications du véhicule hors circulation II. Maniabilité en marche arrière sinueuse en faisant passer le véhicule entre des obstacles		<b>MOYENS A PLANIFIER</b> Véhicule d'instruction conforme aux arrêtés du 23 avril 2012 et du 10 janvier 2013  Aire d'évolution

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
4	<b>PROCEDER AUX CONTROLES ET VERIFICATIONS PRECEDANT LE DEPART EN CIRCULATION ET CIRCULER SUR TOUS TYPES DE ROUTE EN AYANT LES APTITUDES TECHNIQUES ADAPTEES ET UN COMPORTEMENT PERMETTANT DE CIRCULER EN TOUTE SECURITE, SANS GENER, SANS SURPRENDRE ET SANS ETRE SURPRIS</b>	Variable (*)
II. Les contrôles et vérifications du véhicule III. Circulation en marche avant à allure lente hors circulation ou en trafic faible ou nul IV. Choisir la position sur la chaussée, franchir une intersection ou y changer de direction en fonction du gabarit de l'ensemble V. Circuler dans des conditions normales sur route et en agglomération VI. Connaissances des situations présentant des difficultés particulières		<b>MOYENS A PLANIFIER</b> Véhicule d'instruction conforme aux arrêtés du 23 avril 2012 et du 10 janvier 2013  Aire d'évolution

(\*) Variable en fonction de la progression d'apprentissage du candidat

## Bilan, synthèse du stage et évaluation de satisfaction des stagiaires